Fiche signalétique – Activité statistique et résultats publiés

Recherche et développement (R-D) synthèse suisse

Description

La recherche et développement (R-D) joue un rôle essentiel dans le processus d'innovation et représente un des principaux moteurs de la croissance économique. Dans quelle mesure la R-D nationale, permet-elle à la Suisse de s'imposer sur le plan international? Comment ce domaine s'est-il développé au cours de la dernière décennie? La synthèse suisse de R-D apporte des éléments de réponses à ces questions et présente des informations de synthèse sur les ressources humaines et financières de l'ensemble des secteurs d'exécution de la R-D (dépenses et financement).

Disponible depuis :
La plupart des données de synthèse financières et en personnel de R-D sont comparables depuis 1992. Antérieurement, certaines données de R-D de synthèse sont disponibles depuis 1986.

Caractères relevés :
La recherche et le développement en Suisse

Données sur les ressources humaines et financières de R-D:

- Dépenses intra-muros de R-D (selon le secteur d'activité, la nature des dépenses, le type de recherche, la source de financement)
- Personnel de R-D (selon le secteur d'activité, la formation, la fonction, le sexe et la nationalité)
- Chercheurs (selon le secteur d'activité, le sexe et la nationalité)
- Financement de la R-D (selon le secteur d'activité et le type de financement)

Méthodologie

Sources de la statistique de synthèse :

- OFS: WSA, R-D dans l'ensemble des secteurs d'exécution de la R-D (Confédération, hautes écoles, entreprises privées, institutions privées sans but lucratif, étranger)
- OFS: WSA, R-D dans les entreprises privées
- OFS: WSA, R-D dans la Confédération, base de données ARAMIS
- OFS: BILD-P et WSA, R-D dans les hautes écoles, base de données SIUS (système d'information universitaire suisse)

Degré de régionalisation
Suisse

Périodicité :
A partir de 1992, le rythme des synthèses est de 4 ans (1992, 1996, 2000, 2004, 2008, 2012). Depuis l'année de référence 2015, le rythme est bisannuel.

Période de référence :
Année civile

Qualité des données statistiques :
Dans la pratique, la délimitation et la mesure de la R-D ne sont pas sans poser de problèmes. La détermination de la part des ressources financières et surtout la part de travail consacré à la R-D reposent sur des estimations. Il s'agit de considérer ces données comme des ordres de grandeurs dont la fiabilité est cependant garantie.

Politique de révision

Révision de routine (ou révision courante) :

	Non. Révision méthodologique (ou révision fondamentale) : Non. Révision non planifiée : Des révisions non planifiées peuvent survenir lorsqu'un ou plusieurs secteurs signalent avoir répondu de manière erronée lors d'une enquête précédente
Bases légales	• Loi du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale (LSF) • Ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'organisation de la statistique • Ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux (Ordonnance sur les relevés statistiques • Ordonnance du 30 avril 2025 sur la statistique fédérale
Organisation	Office fédéral de la statistique (OFS), section WSA Sandra Plaza Chardon, +41 58 46 36348 sandra.plazachardon@bfs.admin.ch